

Réforme territoriale : pour des États Généraux des territoires

Suite à son intervention liminaire à la session du conseil régional du jeudi 26 juin, cette déclaration d'Éric Berroche a été diffusée sous forme de tribune.

"La gauche peut mourir".

Tel est le constat établi par Monsieur le Premier Ministre.

Cette interpellation singulière résistera t'elle au temps, aux certitudes figées, aux postures de division qui rongent la grande famille de la gauche?

Cette question ne peut s'accommoder de la manière dont il entend y répondre, celle d'une orientation politique qu'il n'entend pas infléchir.

Si les critiques qui s'expriment à gauche ont leur légitimité, la radicalité et la condamnation définitive des forces rassemblées autour du Président de la République ont peu d'utilité.

Cette appréciation, dont je conviens qu'elle est sévère, est confortée par le résultat de deux élections.

L'espérance née au printemps 2012 est derrière nous.

La souffrance et les difficultés s'accroissent; la défiance et les désillusions sont durablement installées; la lassitude et un fort sentiment d'abandon conduisent nombre de nos concitoyens à décrocher ou à exprimer leur colère en recourant à des moyens qui fragilisent la démocratie.

Sommes-nous capables d'entendre et de comprendre ce qui se passe?

Est-il déjà trop tard pour obtenir que la gauche retisse le fil d'un dialogue interrompu?

Sommes-nous suffisamment courageux pour, dans un nouveau cadre de relation, retrouver le chemin du courage et de l'innovation à gauche?

Pouvons-nous imaginer, en sortant des ornières de la soumission aux règles du marché ou du grand soir, bâtir un nouveau pacte de progrès adapté aux exigences du notre temps?

Acceptons-nous ne nous extraire de cette cacophonie permanente pour reconstruire une cohérence à gauche, des valeurs qui inspirent et mobilisent celles et ceux qui nous ont fait confiance?

Ayons la lucidité de reconnaître que ce que nous renvoyons depuis quelques semaines renforce l'exaspération et le sentiment que la gauche n'a rien compris!

Alors que des mesures sont attendues pour réduire le chômage et les licenciements, les difficultés sociales et la pauvreté, nous renvoyons l'idée que nous nous déchirons sur des cartes, des positions et des intérêts très éloignés de la vie de nos concitoyens.

Le débat engagé sur la réforme territoriale semble l'être pour esquiver les problèmes sur lesquels les Français attendent des orientations cohérentes et des résultats.

Cette réforme pourrait constituer l'un des éléments d'une politique de gauche offensive et ambitieuse pour y parvenir.

Mais, au contraire, les termes de la nécessité de cette réforme sont mal posés; la méthode de son élaboration contredit les intentions affichées dans le programme de François Hollande et dans l'anaphore du 2 mai 2012 où il indiquait qu'il ne voulait pas être président de tout...

Les intentions de cette réforme sont mal explicitées: elles additionnent des intentions que nous pouvons partager et des présupposés discutables sur le nombre d'élus, l'inutilité de certaines collectivités, les excès de la dépense publique.

Elles compilent des exigences d'amélioration des politiques publiques et de réduction drastique des moyens mobilisés.

Elles sollicitent des principes qui renvoient à la nécessité de séduire les investisseurs, d'accroître la compétitivité et l'attractivité des territoires et en même temps revendiquent leur développement harmonieux fondé sur des principes d'égalité.

Elles associent ceux qui l'approuvent en l'état à des artisans de la modernité et les autres à des conservateurs, partisans d'un statu-quo fixé au lendemain de la Révolution Française.

Cette réforme pêche par sa confusion et ses omissions.

Or, si nous sommes favorables à une réforme territoriale, c'est pour clairement en déterminer les intentions.

Il convient tout d'abord d'affirmer haut et fort la nécessité d'améliorer la qualité des services publics portés par les collectivités, d'affirmer des ambitions publiques utiles à tous nos concitoyens sur l'ensemble des territoires.

Il s'agit d'établir clairement les moyens dont elles peuvent disposer pour engager ces politiques d'intérêt général...ce qui suppose de réfuter la seule logique de décentralisation de la réduction de la dépense publique et de clarifier les compétences, y compris nouvelles, de chaque collectivité.

Et enfin, il n'échappera à personne que notre démocratie se fragilise...que cette réalité appelle à conforter la légitimité des élus par une modification des modes de scrutin favorisant la proportionnelle et leur permettant, en proximité avec les habitants, d'engager de nouvelles pratiques démocratiques.

Cette réforme est engagée par le mauvais bout.

On ne peut pas, en effet, en poser le principe, énoncer la liste des objectifs qu'on lui assigne et concomitamment dresser la liste quasi-définitive des réponses attendues. C'est un non sens.

Un passage devant l'Assemblée Nationale et le Sénat, ou la revendication portée par quelques-uns de mes amis de trancher cette réforme par voie référendaire ne règle pas le défaut majeur de son élaboration.

Il convenait de partir des territoires, des élus qui les animent, de la diversité des acteurs qui s'y impliquent, des citoyens eux-mêmes.

Où sont passés les avis des syndicats et des associations, ceux des acteurs culturels, ceux des forces économiques?

Où et comment démêle t'on les contradictions entre territoires pertinents et l'histoire, leurs contours et la prise en compte de la complexité des identités?

Comment articule-t-on le rapport tout aussi complexe, bien éloignés des réalités d'antan et de certains discours actuels sur la relation entre l'urbanité et la ruralité?

Comment renforcer l'intercommunalité, la mutualisation des politiques publiques en confortant la légitimité et le pouvoir d'agir des Maires et des conseils municipaux?

Autant de questions, auxquelles s'en ajoute une quantité d'autres, qui appelle une autre méthode, une méthode fondée sur le temps et la confiance, celle fondée sur une démocratie revivifiée, une démocratie qui s'appuie sur l'intelligence et l'esprit d'initiative.

Sous l'égide de l'Assemblée Nationale, et en confiant aux régions la responsabilité d'y associer tous les niveaux de collectivités et tous les acteurs, je sollicite la tenue d'États Généraux des territoires.